



Mission régionale d'autorité environnementale

Île-de-France

**Procès-verbal de la séance du 23 mai 2019**  
**de la MRAe d'Île-de-France**

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 23 mai 2019 à 14h00 dans les locaux de la DRIEE.

Présents : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir, Judith Raoul-Duval et Jean-Paul Le Divenah.

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

### **1 - Approbation du PV de la réunion du 9 mai 2019**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah

Le PV de la réunion du 9 mai 2019 est approuvé.

### **2 - Retour sur les décisions prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 9 mai**

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant 14 décisions de cas par cas prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 9 mai, dont aucune soumission à évaluation environnementale, exercice qui n'appelle pas de commentaires des autres membres de la MRAe.

### **3 - Délégations données pour des dossiers de cas par cas :**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah

Dans le cadre et les limites définis par la décision du 12 juillet 2018 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à :

Jean-Paul Le Divenah pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme : Baillet-en-France (95) et Bouffémont (95) concerné par 3 procédures (une révision allégée, une mise en compatibilité par déclaration de projet et une modification)

Marie-Deketelaere-Hanna pour le dossier suivant :

- Cas par cas documents d'urbanisme : Saint-Witz (95)

### **4 - Désignation de coordonnateurs pour avis sur plans-programmes**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah

Désignation d'un coordonnateur pour les avis suivants :

- révision PLU de Viarmes (95) : niveau 2 : Judith Raoul-Duval
- PLU de Moret-Loing-et-Orvanne (77) : niveau 2 : Marie Deketelaere-Hanna

Par ailleurs le niveau 1 du PLU de Thorigny-sur-Marne est confirmé

### **5 – Gestion par la MRAe des avis sur projets**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah

Dans l'état actuel des dossiers et des informations qui lui sont communiquées, ne pouvant anticiper la date limite à laquelle certains avis devront être rendus, la MRAe identifie néanmoins les rapporteurs suivants et donne délégation de compétence au président pour tous les dossiers dont l'avis devra être rendu avant sa prochaine réunion prévue le 6 juin 2019. :

- 239 Prolongement tramway 1 à Colombes vers Nanterre et Rueil-Malmaison (92) : niveau 1 : Judith Raoul-Duval
- 240 Ensemble immobilier de logements à Chilly Mazarin (91) : niveau 1 : Jean-Jacques Lafitte
- 241 ZAC de la Porte de Malakoff à Malakoff (92) : niveau 1 : Jean-Paul Le Divenah
- 242 Parc éolien du Bois de l'Avenir à Beaumont du Gâtinais (77) : en attente
- 243 ZAC de la Ballastière à Limeil-Brevannes (94) : niveau 1\* retenu
- 244 Erolis2 ( ICPE) à Tremblay en France (93) : niveau 1 : Marie Deketelaere-Hanna
- 245 ECT (ICPE) à La Courneuve (93) : niveau 1 : Catherine Mir
- 246 ZAC de la Croix Blanche à Vigneux-sur-Seine (91) : niveau 1\* retenu

- 247 ZAC des Fontaines à Mézières-sur-Seine (78) : en attente
- 248 Sevrans Terre d'Avenir à Sevrans (93) : niveau 1 : Judith Raoul-Duval

**6. Avis portant sur la mise en compatibilité par déclaration de projet du PLU de Mareil-Marly (78)**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah.

Après délibération, l'avis concernant la mise en compatibilité par déclaration de projet du PLU de Mareil-Marly (78) est adopté.

**7. Avis portant sur la révision du PLU d'Herblay (95)**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah.

Après délibération, l'avis concernant la révision du PLU d'Herblay (95) est adopté.

**8. Avis portant sur l'élaboration du SCoT de Cœur Essonne agglomération (91)**

Étaient présents et ont délibéré : Marie Deketelaere-Hanna, Judith Raoul-Duval, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah.

Après délibération, l'avis concernant l'élaboration du SCoT de Cœur Essonne agglomération (91) est adopté.

**9. Retour sur les avis sur plan programme adopté depuis la dernière réunion du collège de la MRAe**

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant un avis adopté relatif à la révision du PLU d'Esbly (77) qui n'appelle pas de commentaires des autres membres de la MRAe.

**10 – Avis portant sur le projet de création d'un entrepôt de matières combustibles à Réau et Moissy-Cramayel (77)**

Étaient présents et ont délibéré : Marie Deketelaere-Hanna, Catherine Mir et Jean-Jacques Lafitte

Après délibération, l'avis portant sur le projet de création d'un entrepôt de matières combustibles à Réau et Moissy-Cramayel (77) est adopté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

Fait à La Défense, le 23 mai 2019



Jean-Paul Le Divenah, président de séance